

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 25 avril 2025  
18h



## MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2024

**ALTERN SA (la « Société ») a déposé son Document d'enregistrement universel 2024 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, le 25 avril 2025, sous le numéro D.25-0306.**

Ce document est disponible gratuitement sur le site internet :

- de la Société : [www.alten.com/fr/investisseurs](http://www.alten.com/fr/investisseurs)
- de l'Autorité des Marchés Financiers : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Ce document comprend notamment le rapport financier annuel constitué du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, des comptes sociaux et consolidés clos le 31 décembre 2024, du descriptif du programme de rachat d'actions, des rapports des commissaires aux comptes et des informations relatives à leurs honoraires.

### À propos d'ALTERN

*Pour toutes informations: [www.alten.com/investisseurs](http://www.alten.com/investisseurs)  
Contact journalistes : [alten@hopscotch.fr](mailto:alten@hopscotch.fr)*

*Leader Européen de l'Ingénierie et de l'IT Services, ALTERN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et DSI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.*

*Le titre ALTERN est coté au compartiment A du marché d'Euronext Paris (ISIN FR0000071946), fait partie du SBF 120, de l'indice IT CAC 50 et du MIDCAP 100, et est éligible au SRD.*